

HOSPICES CIVILS  
de Lyon.

Bureau  
des Enfants-Trouvés.

N<sup>o</sup> 400



Lyon, le 29 mars 1852

Monsieur,

La nommée Rose Douillet, née le 18 février 1833, qui fait le sujet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 du courant, a été placée le 23 8<sup>me</sup> 1852 par les soins de l'Administration, chez les<sup>es</sup> Cartalat, tisseurs pour quatre ans d'apprentissage de 4 fr. par mois, pour son entretien, jusqu'à ses tâches; telles sont les conventions faites & acceptées par les<sup>es</sup> Cartalat, légitimes du placement, soit le 23 8<sup>me</sup> 1852; le D<sup>re</sup> Denis Devait, suivant nos accords, se rendre à mon Bureau dans la 1<sup>re</sup> quinzaine de novembre 1852 pour passer les engagements mais je ne lui ai plus vu.

Cependant le 3 mars courant, les<sup>es</sup> Cartalat l'ont présentée à l'hygiène et m'a déclaré qu'il se voyait dans la nécessité de renvoyer son apprentissage pour cause de mauvaise confection — cette-ci au lieu de venir me demander une place, s'est adressée à l'un des employés de mon Bureau qui l'a placée comme Domestique.

Agnez, Monsieur, assurance de ma considération  
très distinguée

Le chef du Bureau des enfants, nommé

Cathelin



Monsieur Charles, Membre du Conseil des  
grand homme à Lyon



1872



Memorandum

Main body of handwritten text, appearing as bleed-through from the reverse side of the page. The text is dense and covers most of the page's width.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a concluding statement.



Handwritten text at the very bottom of the page, likely a signature or name.